

LA PLUS FORTE-VENTE DE LA REGION

LILLE. 106, Rue de Paris
PARIS. 43, Bd Haussmann

JOURNAL D'INFORMATION

Le Matin

de Roubaix - Tourcoing

BUREAUX : ROUBAIX : Téléph. 9-51
45, rue de la Gare, 45

TOURCOING : Téléph. 9-85
3, rue Fidele Lehoucq

Directeur : Eug. GUILLAUME

UN JEUNE PREMIER SYMPATHIQUE : RAYMOND GALLE



Raymond GALLE

S'il est tout naturel que le nom d'une grande vedette attire les préférences du public, il semble plus intéressant de s'attacher aux jeunes et d'étudier s'ils ont l'étoffe d'un grand comédien. N'ayant pas encore subi la patine du métier, n'en connaissant pas parfaitement les ficelles, leur jeu est libre de tous liens en sorte que leur gaucherie même, présente des indications de valeur.

Cependant, parmi les nouveaux venus à l'écran, il en est qui ont senti très tôt une vocation pour le cinéma. Tel est le cas du jeune Raymond Galle.

Enfant de la balle

J'ai débuté, me disait-il l'autre jour, à un âge où l'on pense à tout autre chose qu'à jouer la comédie. Je me suis donné en spectacle pour la première fois dans la rue, pendant un mardi-gras. J'étais costumé en pierrot et il se forma, parait-il, un attroupement pour applaudir mes singeries. Puis ayant atteint mes douze ans, j'ai fait des imitations de Maurice Chevalier et de Mistinguett. Il me faut ajouter d'ailleurs que j'ai un peu de sang d'acteur dans les veines puisque mon père s'essaya devant le public lyonnais.

Raymond Galle est un tout jeune homme sympathique, gai et jovial. Ses traits fins lui donnent une grande distinction. Ses yeux noirs ont un regard perçant et pourtant doux, sa figure s'anime à la conversation et possède une mobilité extraordinaire.

Après quelques minutes d'entretien, nous bavardons en camarades et Raymond Galle devient l'interlocuteur d'une causerie amicale, faite d'impressions et de remarques judicieuses, entrecoupée de souvenirs agréables.

Les quelques essais que je fis, poursuit-il, ne m'empêchèrent pas de connaître les dures banquettes des classes et l'on me mit au lycée Condorcet. Cependant, le cinéma me tentait tellement. Je voulais absolument en faire

et un beau jour, prenant mon courage à deux mains, car il en faut, je vis pris de me croire, j'allai frapper à la porte des studios de Joinville. Je reçus, comme me encourageant la même réponse classique : « Donnez-moi votre adresse, on vous écrira pour vous convoquer dans quelques jours ». Et les quelques jours s'éternisèrent au point de devenir quelques semaines, sinon quelques mois. Je retournai au studio pour me rappeler au bon souvenir de ces messieurs et je fus enrôlé dans les rangs compacts de la figuration.

De succès en succès

Depuis ce jour, Raymond Galle a gravi prestement l'échelle hiérarchique puis qu'il est devenu un de nos plus intéressants jeunes premiers pour qui l'avenir entr'ouvre des horizons magnifiques. Un premier rôle dans « Coquecigrone » aux côtés de Max Dearly lui valut les éloges unanimes de la presse pour son interprétation pleine de nuances et empreinte de ce naturel qu'il est si rare de trouver parmi les comédiens parvenus à l'apogée de leur gloire.

Une revue sur la scène des Folies Wagram lui permit de faire plus ample connaissance avec le milieu théâtral et ce fut, immédiatement après un nouveau film qui l'imposa définitivement à l'attention du public : « Hôtel des étudiants ». Il a su donner à l'étudiant pauvre et sentimental, la figure exacte, le ton juste, sans tomber dans un excès de lyrisme, comprenant tout ce qu'il y avait de douloureux dans l'amour sincère et muet, dans la retenue et dans cette sorte de pudeur de sentiment devant sa compagne, jouant enfin avec une sensibilité telle qu'il arracha les applaudissements de tous les spectateurs.

J'ai tourné ensuite, dit-il, « L'homme qui ne sait pas dire non » sur les bords du lac de Constance, et qui sera bientôt présenté au public.

L'Avenir ?

Puis délaissant cette énumération qui pourrait devenir fastidieuse, il s'empressa de me crier son admiration pour le cinéma.

C'est une si belle chose, qui vous ouvre un champ d'investigation, tellement vaste et qui vous permet de fournir toute votre mesure. Et il faut ajouter à cela l'atmosphère de camaraderie qui règne dans le studio et que l'on ne trouve malheureusement pas toujours au théâtre.

Quant à ce qui est du cinéma proprement dit, de ce que l'on nomme le septième art, il est difficile d'avoir une opinion solide et basée sur des faits tangibles. Qui sait ce que demain nous réserve ? Il ne fait en tous cas pas de doute, que le cinéma est définitivement installé et que l'on ne reviendra pas à l'ancien. Vous savez, autant que moi, que l'on discute sur la proportion du dialogue dans un film : je trouve cela ridicule puisque ce langage varie avec le genre du film. Enfin, il ne faut pas oublier la question du film en couleurs et celle du relief, qui peuvent bouleverser une nouvelle fois les considérations les plus solides et les données les plus immuables.

Je ne doute pas que Raymond Galle a devant lui un brillant avenir et son nom viendra s'ajouter à la liste déjà longue des glorieux du cinéma français.

(Copyright Paris Internationals Presse)

Lire en 5^{me} page notre rubrique : LE RÉVEIL DU CINÉMA

UN DRAME DE LA JALOUSIE à Noyelles-sous-Lens

Un Polonais a abattu à coups de revolver sa fiancée dont l'état a été jugé extrêmement grave

Un spectre sanglant plane actuellement sur la localité ouvrière de Noyelles-sous-Lens. Après l'assassinat du garde Ducier-mortier, après la mort tragique de Gendarme qui se jeta sous un train après avoir tué sa fiancée à Lens, un nouveau drame vient de jeter l'émotion dans la commune. Un Polonais a abattu à plusieurs coups de revolver sa fiancée qui refusait de se marier. Voici les détails que nous avons recueillis sur ce drame.

Idylle

Depuis plusieurs années habitait en France le Polonais Ziomiek, 38 ans, ouvrier mineur travaillant à la fosse N. 23, des Mines de Courrières. Cet étranger avait fait connaissance à Lille d'une compatriote, Sophia Pilat, 30 ans, servante. Une idylle s'ébaucha entre les jeunes gens qui s'adoraient et qui s'étaient promis mariage il y a 3 mois. Ziomiek avait décidé son amie à venir vivre avec lui au numéro 6 de la rue de Loos à Noyelles-sous-Lens où il prenait pension. La jeune Polonaise habita 3 jours avec son fiancé puis elle se sépara de lui pour retourner à Mons-en-Barrois. Pendant cette absence, Ziomiek fit venir de Pologne les papiers nécessaires au mariage. Les pièces étant arrivées, il alla rechercher sa fiancée pour l'épouser, mais elle n'était plus à Noyelles-sous-Lens et durant 3 jours, elle habita chez son fiancé.

Scène de jalousie

Pendant ce court séjour Ziomiek reprocha à Sophia de trop sourire à un autre pensionnaire. Il lui fit à ce sujet de très violents reproches, ce qui vexa la jeune fille qui reprocha à son futur mari la scène de jalousie qu'il venait de lui faire.

Une explication violente eut lieu entre les deux jeunes gens et finalement Sophia Pilat déclara nettement qu'elle ne saurait jamais supporter les exigences d'un mari jaloux. Elle quitta le logement en disant que tout était fini et qu'elle viendrait rechercher ses malles.

Le drame

Hier la jeune fille se rendit chez des amis au café Félix, route Nationale, à Sallaumines dans le but d'y trouver une chambre. Ayant trouvé un logement, elle revint à Noyelles-sous-Lens avec ses valises. Elle devait lui servir à transporter ses bagages. Ziomiek s'était mis à la recherche de sa fiancée ; la rencontrant, il fit un bout de chemin avec elle, avant de lui faire revenir sur sa décision et lui faisant miroiter tout un avenir merveilleux. La jeune fille repoussa toutes ces avances et ne voulut rien entendre. Elle était arrivée rue d'Harnes, à Noyelles-sous-Lens, il était environ 16 h. 30. A bout d'arguments et ne pouvant obtenir satisfaction, Ziomiek sortit un revolver et tira sur Sophia Pilat qui atteinte derrière l'oreille gauche, s'écria sur le sol.

La victime n'était que blessée. Elle se releva et courut vers la rue de Carvin poursuivie par son meurtrier. Un Polonais, Hubert Sevin, demeurant, 48, rue de Leforest, qui passait avec un camarade allait intervenir, mais voyant le criminel recharger son arme, il hésita. A ce moment Ziomiek fit à nouveau feu sur sa fiancée qui avait gagné l'impasse de la maison portant le numéro 8 de la rue de Carvin et qui se réfugia dans la porte de l'immeuble pour s'y réfugier. Le meurtrier qui avait joint sa victime lui porta plusieurs coups de crosse de son arme sur la tête. La malheureuse, sans opposer la moindre résistance, intervint et la firent rentrer dans l'habitation.

M. le docteur Roussier appelé donna ses soins à Mlle Pilat, il releva 3 traces de projectiles à la tête et la fit admettre d'urgence à l'hôpital de Lens, jugeant son état extrêmement grave.

L'arrestation du meurtrier

Après le drame Ziomiek avait regagné sa pension, 66, rue de Loos. C'est là que les gardes Foucart et Masolet l'appréhendèrent. Le meurtrier se laissa arrêter sans opposer la moindre résistance. Il fut interrogé, mais ne sembla pas bien se rendre compte de l'acte qu'il a commis. Il déclara avoir voulu tuer sa fiancée parce qu'elle ne voulait pas se marier.

Le chef de brigade Becquet et les gendarmes Moronval et Verhulst se rendirent sur les lieux pour procéder à une enquête. Le meurtrier qui est gardé à vue sera déferé au Parquet de Valenciennes.

Les renseignements recueillis sur son compte ne sont pas défavorables. Quant à la jeune fille, elle se trouve seule en France, ses parents habitent à Pologne.

LE SENAT A VOTE le douzième provisoire par 242 voix contre 6

Après les explications de M. Henry Chéron, la Haute-Assemblée a maintenu à cinq milliards le montant des Bons du Trésor à émettre que la Commission des Finances avait ramené à trois milliards

(DE NOTRE RÉDACTION PARISIENNE)

Deux gros débats étaient inscrits hier à l'ordre du jour du Sénat : au Sénat la discussion du douzième provisoire et à la Chambre celle relative à l'emprunt autrichien.

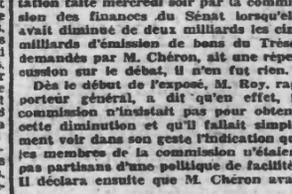
On pouvait redouter que la manifestation faite mercredi soir par la commission des finances du Sénat lorsqu'elle avait diminué de deux milliards les cinq milliards d'émission de bons du Trésor demandés par M. Chéron, ait une répercussion sur le débat, il n'en fut rien.

Dès le début de l'exposé, M. Roy, rapporteur général, a dit qu'en effet, la commission n'insistait pas pour obtenir cette diminution et qu'il fallait simplement voir dans son geste l'indication que les membres de la commission n'étaient pas partisans d'une politique de facilité, il déclara ensuite que M. Chéron avait

Cabinet serait alors engagé. On passa alors à l'examen des articles. Au cours de cette discussion, les sénateurs et M. Henry Chéron firent assaut de courtoisie et de bonne volonté, si bien qu'à 18 h. 30, l'ensemble était adopté par 242 voix contre 6.

A la Chambre, l'emprunt autrichien donna lieu à deux très intéressantes séances pendant lesquelles MM. Flaminio, Edouard Herriot et Paul-Boncour notamment, prononcèrent des discours très remarquables.

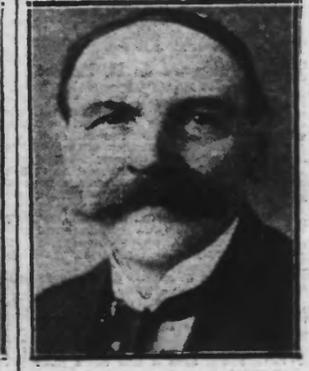
Un amendement déposé en fin de journée par M. Louis Marin et repoussé par le gouvernement, qui possédait la confiance, assura un premier succès à M. Paul-Boncour par 387 voix contre 189. L'article unique du projet fut ensuite voté par 352 voix contre 188.



M. Joseph CAILLAUX

toute la confiance du Sénat pour mener à bien la tâche qu'il avait entreprise.

La pièce était alors jouée. Le ministre des Finances s'engagea à équilibrer rigoureusement les recettes et les dépenses, puis fit connaître que la partie essentielle du programme de réformes du gouvernement serait insérée dans le prochain douzième. La responsabilité du



M. Henry ROY

LA SEANCE

Hier après-midi, le Sénat a discuté le projet de loi portant ouverture, sur l'exercice 1933, de crédits provisoires applicables au mois de janvier (douzième provisoire).

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

UN GRAND DEBAT A LA CHAMBRE à propos de l'Emprunt autrichien

Par 387 voix contre 189, un amendement de M. Louis Marin a été repoussé et le projet fut voté par 352 voix contre 188, le gouvernement ayant posé, avant ces deux votes, la question de confiance

Dès hier matin, la Chambre a abordé la discussion du projet de loi autorisant le ministre des Finances à accorder la

dans ce sens, M. Marin retire la question préalable pour que la discussion générale ait lieu.



M. HERRIOT qui défendit le projet de loi

garantie de l'Etat à une tranche de 100 millions de schillings d'un emprunt du gouvernement autrichien.

La question préalable est posée par M. Louis Marin

M. Louis Marin, député de Meurthe-et-Moselle, monte à la tribune pour poser la question préalable. Il déplore qu'aucun rapport n'ait été déposé ces jours-ci sur cette importante question.

Il estime le moment mal choisi et critique les conditions de l'emprunt, dont l'intérêt est de 6 %, alors que la rente française convertie ne donne que du 4, 1/2 %. L'orateur s'étonne, en outre, qu'on s'occupe à prêter de l'argent à l'Autriche qui fut notre ennemie, alors que l'on refuse de payer les Etats-Unis, qui ont été nos alliés.

M. Marin estime, d'ailleurs, que ce sera la un prêt à fonds perdus, la situation financière de l'Autriche étant des plus mauvaises.

M. Marin demande à la Chambre de ne pas donner à la Chambre de la confiance de prêter. Finalement après intervention de M. Schumann (Moselle),



M. P.-E. FLAMINIO qui critiqua le projet de loi

Le rapport de M. Lamoureux

M. Lamoureux, rapporteur général, lit son rapport sur le projet de loi. Il s'agit d'exécuter les stipulations du protocole signé à Genève, le 17 juillet 1922.

Notre part y est de cent millions de schillings or, soit environ 350 millions de francs ; celle de l'Angleterre est égale à celle de l'Italie et de 30 millions et celle de la Belgique de 5 millions. Sous les auspices de la S. D. N., l'Autriche a pu assainir sa situation financière d'après-guerre ; la crise économique qui sévit depuis deux ans en Europe centrale l'a affectée au premier rang. Il s'agit de secourir l'Autriche pour ne pas compromettre l'œuvre de restauration européenne de la S. D. N.

Les experts estiment que la nouvelle opération assainira définitivement l'économie autrichienne. C'est la condition indispensable du relèvement des pays d'Europe centrale. Si nous ne souscrivons pas, il y aurait à craindre un découragement général en Autriche, de nouvelles inflations, des répudiations de contrats internationaux, etc.

(LIRE LA SUITE EN DEUXIEME PAGE)

UNE DES RAISONS DU CHOMAGE DANS NOTRE REGION FRONTIERE

La situation créée à Comines par l'entrée en France, tous les matins, d'un millier d'ouvriers belges



Pendant que les frontaliers belges traversent tous les matins le pont sur la Lys pour venir travailler en France...

COMINES, coupée en deux par la Lys, est moitié sur la France, moitié sur la Belgique. Petite ville industrielle, elle occupe en temps normal près de deux mille ouvriers.

Le chômage sévit à Comines, comme partout ailleurs, mais dans cette ville frontière, la situation présente quelques particularités dignes d'être signalées.

La vie en Belgique

La vie en Belgique est bien meilleure marché qu'en France ; au surplus, un ouvrier belge travaillant en France et qui est évidemment payé en argent français, retrouve chez lui un bénéfice de 40 % à cours du change.

Des industriels ont donc licencié bon nombre d'ouvriers français et ont embauché des ouvriers belges, qu'ils paient beaucoup moins cher. ... nous ont dit des chômeurs que nous avons vu sortir de la mairie, où ils vont, régulièrement tous les jours à se faire pointer.

Les services municipaux du chômage

— Qui, nous a répondu un ouvrier qui dirige un syndicat, seulement on trouve la difficulté.

— Ah ! Et comment ?

— Oh ! très habilement. Fenez, supposons qu'un entrepreneur de Comines ait besoin de cinq maçons pour un mois de travail, par exemple. Il existe dans la localité une vingtaine de chômeurs de cette catégorie. S'il embauche cinq chômeurs français, il devra leur payer 4 fr. de l'heure, mais il prend des belges, ceux-ci se contenteront d'un salaire horaire de 3 francs. C'est ce qu'il n'hésiterait pas à faire.

— Mais, puisque c'est interdit !

— L'entrepreneur ne vas pas demander à l'Office départemental du travail, cinq maçons, il va demander cinq belges. Le mot est changé. La loi ne peut pas intervenir. Il n'y a pas de maçons parmi les chômeurs. Cinq ouvriers étrangers de plus pénètrent tous les matins



Des chômeurs par centaines viennent émarger tous les jours à la Mairie, au fonds municipal de chômage.

Il nous a fait connaître des chiffres édifiants : Comines compte actuellement 122 chômeurs complets et 1.200 chômeurs partiels cessant leur travail 1, 2 ou 3 jours par semaine.

Tous les jours, à 15 heures, les chômeurs de Comines passent devant un guichet de la mairie pour toucher leurs petites indemnités, avec quoi il leur faut se résoudre à vivre.

Mais tous les matins, à 7 heures, un millier d'ouvriers belges passent la frontière pour venir travailler à Comines-France.

en France et feront le métier de maçon sous le titre de moissiste !!!

Et nos pauvres chômeurs déclarent que cela est tout simplement scandaleux.

La liberté provisoire refusée à M. Bouilloux-Lafont

On continue d'instruire l'affaire de l'Aéropostale. M. Brack, juge d'instruction, a refusé une demande de mise en liberté de M. André Bouilloux-Lafont, qu'avait présentée M. J.-C. Legrand, défenseur de ce dernier.

LE FESTIVAL WATTEAU A PARIS



Comme nous l'avons annoncé, mercredi les « Rosati de France » ont donné à Paris un grand festival en l'honneur de WATTEAU. La ville de Valenciennes et le « Bois groupement » ont constitué une « Union Valenciennaise » à Paris et participèrent à cette manifestation. Notre photo montre les « Rosati » déposant une gerbe au pied de la statue de Watteau au Luxembourg.

NOTRE CONCOURS DE LA PLUS BELLE HISTOIRE

4.000 PRIX valant 310.000 FR.

- Liste des lauréats
- SUITE —
- Du 1.587e au 1.706e prix : Un coffret de 3 savons toilette, valeur 30 francs.
- 1.587e. — M. DELESCLUSE Albert, Hôpital de la Fraternelle à ROUBAIX.
- 1.588e. — M. DELEU Georges, rue Gambetta, 51, à FLERS-BREUCQ.
- 1.589e. — M. GAUCHEIEUX Eugène, 21, rue de Roubaix, ARMENTIERES.
- 1.590e. — Mme LETURCOQ-DEMESSINE, avenue Jean Jaures, 99, à PETIT-ROUCHIN.
- 1.591e. — Mme GUDART Raymonde, rue Vaillant, 7, à HEM.

(LIRE LA SUITE EN SIXIEME PAGE)